

COURSES D'ALPINISME

à la résidence ATC d'Argentière

La section ATC de DIJON organise une semaine d'alpinisme, dans la vallée de Chamonix

du samedi 30 juin 2012 à 18h00 au samedi 7 juillet 2012 à 9h00

(attention nombre de places limitées)

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Hébergement : dans la vallée à la résidence ATC d'Argentière et en refuge

Restauration : à la résidence ATC d'Argentière, et en refuge. (demi-pension)

Pour tous les midis, des paniers repas peuvent être fournis par la résidence ATC d'Argentière.

PRIX : 700 €

Ce prix est forfaitaire. Les prestations non utilisées, quelles qu'elles soient, ne donneront lieu à aucune déduction.

Le **prix comprend** : l'hébergement, la nourriture en demi pension, les remontées mécaniques, l'encadrement, le matériel d'alpinisme collectif et individuel, **sauf les chaussures.**

Ne sont pas compris : les boissons et les vivres de courses, fruits secs, barres énergétiques, les repas de midi, le transport pour se rendre à Argentière aller et retour

L'encadrement est assuré par Patrick GETET, initiateur alpinisme

PROGRAMME

Auto assurance, pose de relais Manœuvres de sécurité

Courses de neige, de glace et de rocher (niveau F- PD AD-)

Course d'application choisie suivant les conditions météo et le niveau des participants (ex : dôme des Miages, tête blanche , petite verte , l'M , le tour ' , etc... si toutes les conditions sont réunies)

ASSURANCE

Chaque participant devra être assuré pour la pratique de l'alpinisme

Cette assurance couvre les frais de recherche, de secours et d'évacuation

Comprend l'assistance-rapatriement en cas de maladie grave survenue à plus de 100 km du domicile.

CONDITIONS PARTICULIERES

Etre adhérent à l'ATC

Etre assuré pour la pratique de l'alpinisme (l'assurance FFME peut être prise pour la semaine à l'office de haute montagne à Chamonix)

INSCRIPTION ET PAIEMENT

- 450 € à l'inscription et au plus tard le 1 juin 2012
- Solde sur place à Argentière

En cas de désistement, et sauf cas de force majeure, les arrhes restent acquies

PERMANENCE : ouverte du lundi au vendredi de 14 h 30 à 18 h 00 (jours non fériés)

ATC-Routes du Monde. Association immatriculée au Registre des Opérateurs de voyages et de séjours sous le n° IM 075 11 0072 par la Direction de la réglementation des métiers du tourisme et comme Association Nationale d'Education Populaire sous le n° 1959-5 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

SIREN : 775 678 352 - N° TVA : FR 24775 678 352

SIEGE SOCIAL : 9 RUE DE CHÂTEAU LANDON 75010 PARIS

PRECISIONS

Se munir de sa carte nationale d'identité (passage en Suisse)

Les courses d'application restent subordonnées à une bonne condition physique

Pour plus de renseignements

contacter

Patrick GETET
11 rue de la croix rouge
21490 St Julien
Tél 03.80.23.23.48
06.72.07.18.80
Mail : patrick.getet@wanadoo.fr

Centre ATC d'Argentière

132 chemin du grand-Moeu
Argentière
74 400 Chamonix Mont Blanc
Tél : 04 50 54 01 65
Fax : 04 50 54 17 40
Hébergement grand confort



EQUIPEMENT PERSONNEL

Avoir impérativement :

- Sac à dos mini 35 litres
- Chaussures de montagne pouvant accepter les crampons
- Guêtres
- Bonnet
- Gants
- Lampe frontale
- Lunettes de glacier
- Crème solaire (écran total) protection labiale
- Papier hygiénique
- Gourde
- Vêtement chaud et imperméable (chemise de laine, pull-over, pantalon solide, collant, veste polaire, anorak, K-way ...)
- Drap sac
- Carte d'identité
- Assurance FFME ou équivalent
- Carte de groupe sanguin
- Petite pharmacie individuelle (attention aux ampoules)

Les chaussures peuvent être louées sur place

MATERIEL COLLECTIF

Le matériel collectif (cordes, sangles, dégaines, broches à glace, mousquetons etc ...) sera fourni par l'ATC
Matériel individuel fourni par l'ATC (baudrier, casque, crampons, piolet, mousqueton, descendeur, sangles etc...)